



Du 6 au 17 février 2023



INSCRIPTION VACANCES DE FÉVRIER

Périodes d'inscriptions :

SUR LE SITE

«THOUARS.FR» - «PORTAIL FAMILLE»

Du 11 au 19 janvier 2023

OU SUR RENDEZ-VOUS

Période 1

(réservée aux familles domiciliées à Thouars = nouvelle commune)

**Mercredi 11 janvier de 9h à 19h
et jeudi 12 janvier de 9h à 17h30**

Période 2

(tout public)

**Mercredi 18 janvier de 9h à 19h
et jeudi 19 janvier de 9h à 17h30**

**ATTENTION : nombre de places limité,
les inscriptions seront closes dès que l'effectif maximum aura été atteint**

**POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES,
CONTACTER VOTRE ACCUEIL DE LOISIRS**

Sainte-Radegonde :

Centre Au temps des vacances
05.49.68.07.07
autempsdesvacances@thouars.fr

Thouars :

Centre de Fleury
05.49.68.00.19
centredeloisirs@thouars.fr

Rigné/Mauzé-Thouarsais :

Centre L'île des Enfants
05.49.66.00.14
clsh@thouars.fr

— — INSCRIPTION VACANCES DE FÉVRIER — —

Vous pourrez réserver les demi-journées ou journées pour votre(s) enfant(s) soit :

>>>> **EN LIGNE, PAR LE PORTAIL FAMILLE BL ENFANCE.**

Pour vous y aider, vous trouverez une procédure détaillée ci-jointe.

Cette fonctionnalité n'est ouverte qu'aux familles dont les enfants ont déjà fréquenté les centres de loisirs.

Les premières inscriptions, ou les inscriptions sur un centre autre que celui habituellement fréquenté, nécessiteront le déplacement sur site pour la création du dossier enfant.

>>>> En vous déplaçant sur les centres sur rendez-vous aux dates indiquées

Pièces à fournir pour une première inscription :

- > N° allocataire CAF
- > Bons MSA
- > justificatif de domicile pour les Thouarsais
- > attestation de responsabilité civile
- > copie du carnet de vaccinations
- > le cas échéant copie du Projet d'Accueil Individualisé (PAI)
- > justificatif de prise en charge par l'UDAF...

Chaque journée réservée est due.

En cas d'absence et, sans justificatif valable, la journée vous sera facturée.

Vous devez impérativement nous fournir les justificatifs d'absences avant la fin des vacances.

Votre enfant ne sera pas accueilli au centre si les journées n'ont pas été préalablement réservées.

**Les accueils de loisirs
de la Ville de Thouars
fonctionnent toute l'année :**

Les mercredis après-midi
et pendant les vacances

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par courriel

TARIFS

PRIX DE LA JOURNÉE PAR ENFANT (REPAS INCLUS) :

Garderie : 0.61€ (fois 2 si matin et soir)

Thouarsais (nouvelle commune)

Journée : 11,21€

Non Thouarsais

Journée : 21,42€

Transport en bus : 1 € (forfait matin et /ou soir)

Certaines mairies de la Communauté des Communes accordent des aides, renseignez-vous. D'autre part, vous avez la possibilité d'obtenir des aides aux vacances auprès de :

- > la Caisse d'Allocation Familiale des Deux-Sèvres
- > la Mutuelle Sociale Agricole
- > Votre comité d'entreprise

NOTA : les parents sont informés que la collectivité se réserve la possibilité de ne pas donner suite à cette inscription s'il s'avère que la famille est en situation d'impayés périscolaires.



RAMASSAGE BUS POUR LE CENTRE DE FLEURY

Un service payant de ramassage et dépose des enfants par bus, dessert les arrêts suivants :

Matin :

Le Cottage : 8h30
Anatole France : 8h40
Place du Boël : 8h45
Les Capucins : 8h50

Soir :

Les Capucins : 17h20
Anatole France : 17h30
Place du Boël : 17h35
Le Cottage : 17h45